

VOTRE LOGEMENT



LE MAGAZINE DE CHARTRES MÉTROPOLE HABITAT - # 54 - SEPTEMBRE 2018



RECHÈVRES: UN NOUVEL
HABITAT QUI SÉDUIT!



Jean-Pierre Gorges
Président de Chartres Métropole Habitat
Président de Chartres Métropole
Maire de Chartres

Ce journal de rentrée met les projecteurs sur une actualité importante pour le parc de logements de Chartres métropole Habitat. Vous découvrirez comment notre Office intercommunal continue à faire croître son offre locative !

Au-delà de nouveaux programmes récemment livrés, à Chartres comme dans d'autres communes de l'agglomération, grandes ou petites, nous venons d'acquérir plus de 300 logements détenus par des bailleurs dont l'activité principale se recentre sur la région parisienne.

L'accroissement de l'offre est bien sûr une bonne nouvelle pour les locataires en attente d'une mutation ou pour les candidats à une première attribution. Mais surtout il autorise une vraie gestion de proximité, gage de réactivité et condition essentielle à un cadre de vie qualitatif.

A cet égard, je veux remercier l'ensemble des agents de notre Office qui travaillent pour vous à l'amélioration de votre quotidien et de notre parc immobilier.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Magazine de CHARTRES
MÉTROPOLE HABITAT,

Directrice de la publication :
Élisabeth Fromont.

Rédaction, photos, mise en
page : Sylvie Babel.
s.babel@chartres-habitat.com

Impression :
Imprimerie Chauveau,
Dépôt légal à parution,
n° ISSN : 1635-8139.

Chartres Métropole Habitat
23 rue des Bas Bourgs
CS 20 137
28008 Chartres CEDEX.
Tél. 02 37 25 65 25.

Guichet Unique Ville de
Chartres - 32-34 boulevard
Chasles à Chartres.
Tél. 02 37 25 26 01.

Horaires d'ouverture au
public : du lundi au ven-
dredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le
vendredi).

chartresmetropolehabitat.com

SOMMAIRE

3 ACQUISITIONS

L'OFFICE ACCROÎT SON OFFRE
AVEC 307 LOGEMENTS À CHARTRES

5 LOGEMENTS LIVRÉS À CHARTRES

RECHÈVRES : LE RENOUVEAU !

RUE DU BOURGNEUF ET RUE DE LA MADELEINE :
DES MAISONS AUX PORTES DU CENTRE-VILLE

BIENTÔT DES LOGEMENTS À CLÉVILLIERS

7 DANS L'AGGLO

48 LOGEMENTS À LOYERS INTERMÉDIAIRES À LUCÉ

HUIT LOGEMENTS PROGRAMMÉS À JOUY

9 ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

AVEC LE PACK TRAVAUX, ACHETEZ UN
LOGEMENT ANCIEN, VIVEZ DANS DU NEUF !

10 ENQUÊTE DE SATISFACTION

LES SERVICES DE PROXIMITÉ ÉVALUÉS !

10 JE VOTE

EN NOVEMBRE, N'OUBLIEZ PAS D'ÉLIRE
VOS REPRÉSENTANTS

12 INFOS VILLE

CONNAISSEZ-VOUS LE CENTRE
DE SANTÉ POLYVALENT ?

UN ACCOMPAGNEMENT POUR SORTIR
DE L'ISOLEMENT

13 TRANSPARENCE

L'HABITAT EN CHIFFRES

15 NUMÉROS UTILES

L'OFFICE ACCROÎT SON OFFRE AVEC 307 LOGEMENTS À CHARTRES

Deux Entreprises Sociales de l'Habitat (France Habitation et Le Logement Francilien) ont décidé de recentrer leur activité sur la région parisienne et de céder leurs logements locatifs sociaux présents à Chartres. L'Office s'est donc ainsi porté acquéreur de 307 nouveaux logements (82 pour France Habitation et 225 pour le Logement Francilien) qui rentreront dans son patrimoine au 1er janvier 2019.



Résidence
Ferrières

LOGEMENTS COLLECTIFS

Résidence Ferrières

42 logements collectifs et 40 emplacements de stationnements aériens:

- 4, 6, rue du Faubourg-la-Grappe, types II à IV.
- 54, 56, bd de La Courtille, types II à V.

Résidence Pont Neuf

127 logements collectifs, 80 emplacements de stationnements boxés en sous-sol et 44 emplacements aériens:

- 3, 5, 7, place des Fondateurs, types II à IV.
- 7, 15, 17, 19, 21, 23, rue des Grandes Filles Dieu, types I à IV.

Résidence Clos Vert

47 logements collectifs, 47 emplacements de stationnement en sous-sol:

- 12, 14, 16, 18, rue des Grandes Filles Dieu, types II à IV.

Mail et Place Anatole France

- 1, Place Anatole France, 8 logements collectifs, types II à IV.

- 2, Place Anatole France, 4 logements collectifs, types III et IV.

- 1, 13, 45, Mail Anatole France, 12 logements collectifs, types I à V.

- 2, 14, 66, Mail Anatole France, 11 logements collectifs, Types I à V.

13, rue Jean Rostand

- 4 logements collectifs, types III.



Résidence Pont Neuf



Résidence Clos Vert



Logements collectifs Mail Anatole France

LOGEMENTS INDIVIDUELS

Résidence Genevoix

8 logements individuels, une partie ayant été vendue :

- 13 et 21, rue Maurice Genevoix, types IV.
- 3, 9, 12, 16, 18, rue de l'ancienne Fonderie, types IV et V.

Rue Jean Rostand

- 1, 3, 7, 13, 19, 21, 29, 35, 37, 39, rue Jean Rostand, 10 logements individuels, types IV à VI.

- 6 Place Anatole France, type V.

Mail Anatole France

- 1, 3, 5, 7, 17, 25, 31, 33, 37, 39, 41, 43, 49, Mail Anatole France, 13 logements individuels, types IV à VI.

- 4, 8, 10, 12, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 30, 32, 34, 36, 38, 42, 44, 46, 48, 68, Mail Anatole France, 19 logements individuels, types IV à VI. ■



Résidence Genevoix



Pavillons rue Jean Rostand



Pavillons Mail Anatole France (2 vues).



RECHÈVRES : LE RENOUVEAU !

Chartres Métropole Habitat achète 22 logements locatifs à Rechèvres au sein d'un ensemble immobilier contemporain qui marque le renouvellement de ce quartier

Une page se tourne pour ce quartier que l'on associait à ses petites maisons à toit plat. Après 15 mois de travaux, les administrateurs de Chartres Métropole Habitat ont inauguré au mois de juin les nouveaux logements construits à Rechèvres.

Il s'agit du premier grand ensemble immobilier pour ce secteur qui avec ses six immeubles accueillera 116 familles. Son alternance de tons et de volumes lui apporte beaucoup de légèreté et permet une parfaite intégration dans ce secteur. Les logements sont par ailleurs dotés de grands balcons ou terrasses.

Identiques au privé

Un des immeubles, situé à l'angle de l'avenue de la République et de l'avenue de Verdun, a été acheté par Chartres Métropole Habitat. Il compte 22 logements de type II à V et 44 places de stationnement privatives au rez-de-chaussée.

Les logements sont particulièrement spacieux et offrent les mêmes prestations que ceux destinés au secteur privé, c'est-à-dire tout



le confort d'aujourd'hui. Ils sont desservis par un ascenseur et disposent d'un parking au rez-de-chaussée. ■

COMPOSITION, SURFACES ET LOYERS

- 8 Types II

Loyers 254 à 280 €
Surf. utile (balcon ou terrasse incluse): 48,30 à 51,50 m².
Surf. hab.: 41,30 à 46,80 m².

- 10 Type III

Loyers 362 à 595 €
Surf. utile: 65,80 à 78 m².
Surf. habitable: 62,30 à 69 m².

- 3 Type IV

Loyers 491 à 496 €
Surf. utile: 86,50 à 87,40 m².
Surf. habitable: 82 à 83,50 m².

- 1 Type V

Loyer 591 €
Surf. utile: 104,05 m².
Surf. habitable: 97,70 m².



Les appartements disposent de belles terrasses.

LOGEMENTS LIVRÉS À CHARTRES

DES MAISONS AUX PORTES DU CENTRE-VILLE

RUE DU BOURGNEUF

Quatre logements viennent d'être livrés au 95 rue du Bourgneuf, à proximité de la place Drouaise et du Centre-ville de Chartres.

Ce programme comprend deux maisons divisées en deux appartements. Chaque logement de 65,76 m² habitables dispose au rez-de-chaussée d'une cuisine-séjour, une salle d'eau avec wc et un cellier; au premier étage se trouvent deux chambres, une salle de bains et des wc.

Chaque logement est doté de deux places de stationnement : une place couverte et une aérienne. Les maisons sont également agrémentées de jardinets.

Les loyers sont de 342 €, 386 € et 581 €, selon le type

de financements et les plafonds de ressources associés.

RUE DE LA MADELEINE

Le programme rue de La Madeleine, dont une pre-

mière tranche de 14 logements avait été livrée au mois de novembre 2017, est lui aussi entièrement terminé.

Six maisons complémentaires ont été réceptionnées cet été.

Il s'agit de six types III d'une surface habitable de 83,90 m² dont les loyers sont de 476 et 422 €. Cela porte à dix le nombre de types III, six le nombre de type IV et quatre le nombre de types II à cette adresse. ■

Quatre logements rue du Bourgneuf.



Rue de La Madeleine, vingt maisons réceptionnées.

CLÉVILLIERS : BIENTÔT 15 LOGEMENTS



Commune membre de la communauté d'agglomération de Chartres Métropole

Population : 709 habitants
Superficie : 15,78 km²

Clévilliers est une commune rurale située au Nord Est de Chartres, en limite de la Beauce et du Thymerais. Elle compte 709 habitants, «une population qui a diminué ces dernières années,

explique le maire, Alain Bellamy, des enfants ont quitté le domicile familial. Mais de nombreux couples s'intéressent à notre commune».

Un attrait qui s'explique par son positionnement géographique à mi-chemin entre Chartres et Dreux et à 15 minutes de Maintenon.

«Nous souhaitons pouvoir proposer du logement locatif correspondant aux

attentes de ces jeunes familles. Ils apportent à notre commune un renouveau, une dynamique avec notamment l'arrivée d'enfants qui fréquentent notre école» poursuit le maire.

Des logements de qualité

21 logements individuels existent déjà en location à Clévilliers et le conseil municipal a donné le coup d'envoi à un troisième programme. Il a fait appel pour cela aux compétences de Chartres Métropole Habitat qui a donc acquis un terrain de 4280 m² par délégation du droit de préemption urbain.

«En tant que conseiller communautaire je tenais à faire appel à une société présente sur notre bassin de vie et nous sommes naturellement adressés à Chartres



Alain Bellamy, maire de Clévilliers.

Métropole Habitat qui est une structure rattachée à Chartres Métropole. Par ailleurs, les Offices de l'Habitat produisent du logement de grande qualité et nous connaissons les références de Chartres Métropole Habitat».

Le projet à l'étude porte sur quinze maisons de type III et IV, avec jardin.

L'année 2019 verra la concrétisation de ce projet dans le cadre d'un Contrat de Promotion Immobilière passé par Chartres Métropole Habitat. ■



Le projet, en phase d'étude (Pierres et Territoires).

LUCÉ : 48 LOGEMENTS À LOYER INTERMÉDIAIRE



Chartres Métropole Habitat acquiert 48 logements dans un ensemble immobilier qui sera construit au Carré d'Or à Lucé. Ce nouveau quartier, avec ses immeubles récents marque le renouvellement urbain de la commune.

Le permis de construire a été accordé pour ce programme le «Carré Novela» qui comptera au total 76 logements répartis dans trois immeubles de quatre étages.

Les logements gérés par Chartres Métropole Habitat seront situés dans deux bâtiments. Ils disposeront de stationnements en sous-sol.

Les appartements, d'une surface de 33,41 m² pour un type I bis à 82 m² pour un type IV seront dotés de larges balcons ou terrasses.

Sur ce secteur, l'Office ne proposera pas de logements sociaux mais des logements à loyers intermédiaires (lire en encadré). ■

15 À 20 % MOINS CHERS

À mi-chemin entre le logement social et le logement privé, le logement intermédiaire doit permettre de loger des ménages dont les revenus sont supérieurs au seuil d'éligibilité au logement social, mais aux ressources insuffisantes pour accéder aux logements du parc privé. Les loyers sont plafonnés 15 à 20 % en dessous des prix du marché.

JOUY : HUIT LOGEMENTS PROGRAMMÉS



Chartres Métropole Habitat réalisera, à la demande de la commune, des logements à Jouy.

L'Office a acquis les terrains, 14 ter rue des Marais, par délégation du droit de préemption.

Le projet est à l'étude et porte sur la réalisation de huit logements de type II et III.

La construction est programmée sur l'année 2019. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. ■

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT NEUF DANS UN QUARTIER RÉNOVÉ

**Appartements de types 2 et 3,
dans une résidence de 3 étages
avec ascenseur, terrasses, parking.
Livraison fin 2018.**

**-Conditions ultra-attractives
du Prêt Social de Location Accession
(PSLA).**

-TVA à taux réduit (5,5 % au lieu de 20 %).

-Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans.



CONTACT : ÉLIMMO AU 02 37 25 65 93

Avec l'option Pack Travaux ACHETEZ UN LOGEMENT ANCIEN, VIVEZ DANS DU NEUF!

Avec le pack Travaux vous faites réaliser des travaux, dans le logement que vous achetez, avant signature chez le notaire.



Vous optez pour des travaux à la carte, selon vos besoins et vos envies (peintures, réfection des sols, travaux de menuiserie, plomberie, électricité, pose de votre cuisine équipée, aménagement de la salle de bains, etc.).



Votre engagement se fait sur présentation du devis.



Vous bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de professionnels qualifiés.



Un suivi du chantier est assuré par nos équipes.



Les Travaux sont réceptionnés avant signature chez le notaire.

Renseignements:

élimmo 02 37 25 65 93
la CMA
Accession et gestion immobilière



Avant

**Exemple
d'aménagement
de cuisine.**



Après

LES SERVICES DE PROXIMITÉ ÉVALUÉS!

Votre avis nous intéresse

Tous les deux ans, Chartres Métropole Habitat réalise une enquête afin d'évaluer la satisfaction des locataires et prendre des mesures pour améliorer ses prestations quand cela est nécessaire. Les résultats ont été communiqués aux associations de locataires.

UNE BELLE SATISFACTION MALHEUREUSEMENT TERNIE PAR LES INCIVILITÉS

Dans chacune des enquêtes qui vous est adressée tous les deux ans, une première partie porte sur votre logement et votre cadre de vie. En comparant l'ensemble des réponses nous pouvons ainsi évaluer l'évolution de l'opinion des locataires.

1 688 Locataires ont répondu à l'enquête satisfaction soit **29 %**.

Une belle progression depuis 2011. Vous étiez alors 16,7 % à donner votre avis.

87 % des locataires sont pleinement ou plutôt satisfaits de leur logement

75,2 % sont pleinement ou plutôt satisfaits de leur environnement proche (espaces verts, communs, places de stationnement, etc.)

83 % sont pleinement ou plutôt satisfaits de leur cadre de vie

Si les indicateurs restent très positifs, depuis 2012 nous constatons pourtant une baisse du degré de satisfaction. Celle-ci est liée à une augmentation des actes d'incivilité dont vous nous faites part : nuisances diverses, non respect des parties communes, jets de débris au sol, etc.

ZOOM SUR LA PERMANENCE TRANQUILLITÉ

La permanence tranquillité permet une continuité de service auprès des locataires en dehors des horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 17h00 à 20h00. Deux personnes, effectuent chaque soir, en voiture, une tournée afin de s'assurer de la tranquillité des secteurs.

Vous êtes **12 %** à avoir fait appel à la Permanence tranquillité pour effectuer un signalement ou demander une intervention.

51 % ont trouvé que la démarche était simple. Pour rappel, il vous suffit de contacter le service proximité au **02 37 34 53 27**.

84,4 % considèrent ce service vraiment ou plutôt comme un avantage.



ÊTES-VOUS SATISFAIT DU TRAVAIL DES EMPLOYÉS D'IMMEUBLES ?

Les Employés d'Immeubles assurent la surveillance des bâtiments, réalisent des menus travaux de maintenance et veillent à la propreté.

En 2015 les postes de gardiens ont évolué vers des binômes d'Employés d'Immeuble. Cette organisation nous a permis d'apporter un service de proximité continu et identique à tous les locataires. Une équipe d'employés multi-sites intervient en renfort ou remplacement en cas d'absence ce qui assure une continuité de service.

88 % des locataires sont satisfaits ou plutôt satisfaits de la présence et du travail effectué par les Employés d'Immeubles

Des résultats très encourageants qui confortent notre choix de réorganisation fait en 2015.

62 % déclarent qu'il est simple de les solliciter.

Pour rappel, vous pouvez contacter un employé d'immeuble directement durant ses interventions dans votre secteur ou bien effectuer une demande en contactant le service proximité au **0237345327**.

VOTRE AVIS CONCERNANT LES ENQUÊTEURS MÉDIATEURS

Les enquêteurs médiateurs gèrent les différends de voisinage ainsi que les manquements au règlement intérieur.

1 personne sur 5 a fait appel à un enquêteur médiateur, le plus souvent pour des nuisances sonores ou des problèmes de voisinage.

62 % déclarent qu'il est simple de les solliciter.

Pour rappel, vous pouvez contacter un employé d'immeuble directement durant ses interventions dans votre secteur ou bien effectuer une demande en contactant le service proximité au **0237345327**.

73 % sont satisfaits ou plutôt satisfaits de la prise en compte de leur demande.

Un indicateur très satisfaisant bien que la montée des incivilités puisse expliquer l'expression de certains mécontentements tout comme les délais de

traitement puisque celui-ci nécessite de réaliser des enquêtes de voisinage, médiations, faire des rappels au règlement, mises en demeure, etc.



JE VOTE

EN NOVEMBRE, N'OUBLIEZ PAS D'ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS

Le 28 novembre 2018 auront lieu les élections des Représentants de locataires.

En votant, vous choisissez les personnes qui vous représentent auprès des instances de Chartres Métropole Habitat. Elles participent aux prises de décisions du Conseil d'Administration et donnent leur avis sur les sujets qui impactent votre quotidien: travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, ges-

tion, maîtrise des charges, évolution des loyers etc.

Comme vous, les représentants de locataires habitent dans un logement géré par l'Office, ils partagent donc vos intérêts.



MODALITÉS

La notification des candidatures vous sera adressée au plus tard le 26 octobre et le matériel de vote (bulletins, enveloppe) au plus tard le 16 novembre, par courrier à votre domicile. Chartres Métropole Habitat vous informera également par courrier des modalités précises de vote (par correspondance ou en déposant votre bulletin dans l'urne dédiée).

CONNAISSEZ-VOUS LE CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT ?

Son objectif : garantir l'accès à la santé pour tous

Le Centre de Santé Polyvalent du CCAS est ouvert depuis le mois de janvier, dans le quartier des Clos à Chartres.



Une partie de l'équipe intervenante.

« Notre principale mission est de dispenser des soins aux personnes qui ne peuvent pas y accéder. Soit parce qu'elles ne trouvent pas de médecin traitant (avec la baisse du nombre de praticiens en activité beaucoup n'obtiennent pas de rendez-vous); soit, parce qu'elles ont renoncé à se faire soigner faute de moyens financiers »

explique Virginie Trouillet, responsable du Centre.

Le Centre de Santé fait quant à lui bénéficier du tiers payant sur la part Sécurité Sociale et sur la part complémentaire de la majorité des mutuelles.

Une condition pour accéder aux services : habiter Chartres.

Supprimer les obstacles au suivi médical

La structure propose :

- des consultations par des médecins généralistes salariés du CCAS (un médecin homme ou femme);
- des consultations par des spécialistes : diététicienne, psychologue, podologue pédicure ;
- des soins infirmiers (injections, pansements, prises de sang, etc.);
- des visites à domicile pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer;

- des conseils ainsi que des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Au delà des soins, le Centre peut assister les usagers dans leurs démarches. La secrétaire médicale pourra assister la personne dans la prise de rendez-vous auprès d'un spécialiste ou d'un service de soins. La présence dans les locaux d'un écrivain public permet d'aider les usagers pour remplir un dossier administratif ou demander une prise en charge. La personne pourra aussi être orientée vers un travailleur social du Centre Communal d'Action Sociale. L'objectif étant de supprimer ce qui ferait obstacle à un suivi médical.

Centre de Santé, 32 rue de Brétigny à Chartres (ligne Filibus n° 4).

Accueil du lundi au vendredi, de 8h à 18h sans interruption, pour obtenir un rendez-vous ou pour vous renseigner. Vous pouvez vous rendre sur place ou téléphoner au 0236673140.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT

Vous êtes retraité, isolé, votre état de santé ne vous permet pas de sortir seul. Contactez le CCAS de Chartres qui dispose d'un service Accompagnement Social. Deux agents, Christine Manceau ou Gilles Zouaoui, seront vos accompagnateurs.

À pied ou véhiculés, ils passeront du temps avec vous : pour faire une promenade ou une activité de loisirs, vous conduire chez le médecin, vous aider dans vos démarches administratives, faire une course, etc.

« Nous ne sommes pas un service de transport, ce que nous proposons est un véritable accompagnement » précisent Marie Pierre Leterrier, directrice du service retraités et personnes âgées et Sylvie Navarro, assistante

au service animations seniors. *« Les accompagnateurs restent avec la personne durant toute la durée de la sortie ou du rendez-vous et la raccompagnent ensuite à son domicile ».*

Un déplacement en toute sécurité

La priorité est d'assurer un déplacement des personnes en toute sécurité, le véhicule utilisé est donc accessible à une personne à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

L'objectif est de sortir de la solitude les personnes qui s'isolent en raison de leur condition physique ou financière. Cette démarche peut aussi permettre au CCAS de détecter d'autres besoins et de mettre en place des aides complémentaires.



Le véhicule peut recevoir une personne en fauteuil roulant.

Le service est destiné aux Chartrains et intervient du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30, sur rendez-vous. Renseignement et contact : CCAS de Chartres, 32 boulevard Chasles. Tél : 0237184721.

L'HABITAT EN CHIFFRES

Chartres Métropole Habitat vient d'éditer son bilan d'activités. Arrêt sur image au 31 décembre 2017.

5 813 logements

C'est le nombre de logements gérés par Chartres Métropole Habitat.

- ✓ 5 120 logements collectifs.
- ✓ 693 logements individuels.
- ✓ 5 521 logements sont implantés à Chartres.

✓ 292 extérieurs à Chartres: Mainvilliers, Lèves, Champhol, Luisant, Saint-Prest, Dammarie, Prunay-le-Gillon, Bleury, Dangers, Sours, Fontenay-sur-Eure.



La construction de

118 logements a été lancée

196 nouveaux logements

réceptionnés et mis en service

À Chartres: rue Charles Isidore Douin, rue du Commandant Chesnes, Rue Casanova, au Clos Notre Dame, rue de La Madeleine, rue de Sours, rue d'Allonnes et rue de la Haie à Fontenay sur Eure.



L'Office a consacré plus de

2,8 millions d'euros

à l'amélioration, la réhabilitation

et l'entretien du patrimoine: réhabilitation thermique, travaux d'étanchéité, aménagements pour personnes à mobilité réduite, travaux consécutifs aux états des lieux, entretien courant, création de contrôle d'accès, etc.

12 215

réclamations ont été réceptionnées

Elles concernent des demandes d'intervention dans les logements ou dans les parties communes ainsi

que des demandes de dépannage (ascenseurs, chauffage ou eau chaude, portes et portails).

Parmi ces réclamations, 8217 demandes ont été traitées dans le cadre du contrat multiservices (pack de base ou pack confort).



TRANSPARENCE

676

logements

ont été attribués
589 issus de la libération du parc,
87 liées à la mise en location de
nouvelles constructions.



105 APPELS ET 67 VISITEURS

PAR JOUR sur nos deux sites d'accueil (rue des Bas-Bourgs et boulevard Chasles).



1243

 rapports rédigés
par le service enquêtes et médiations

Ils concernent divers troubles du voisinage. Ils ont nécessité l'intervention des enquêteurs pour des rappels au règlement intérieur ou des médiations.



388 locataires de 80 ans et plus

sont accompagnés dans le cadre de la Charte Grands Seniors de Chartres Métropole Habitat qui prévoit un traitement prioritaire de leurs demandes.



Chartres Métropole Habitat ce sont

aussi **125 employés** qui travaillent dans des domaines variés et à votre service : administration générale, accueil, informatique, ressources humaines, communication, états des lieux, suivi de travaux dans les logements, chantiers neufs, réhabilitation-démolition-amélioration du patrimoine, interventions techniques, gestion des réclamations et sinistres, exploitation et maintenance des installations, gestion des marchés et du foncier, entretien et proximité, service enquête et médiation, employés d'immeubles, attributions, gestion locative et sociale, accession sociale à la propriété, gestion immobilière, comptabilité et finances.



NUMÉROS UTILES

BESOIN D'UNE INTERVENTION TECHNIQUE DANS VOTRE LOGEMENT

Contactez directement les services suivants :

PACK DE BASE DU CONTRAT MULTISERVICES COGEMUST (EX COGEMEX) 02 57 47 01 70

- Robinetterie, plomberie
- Équipements sanitaires, réseaux d'évacuation
- Interphonie
- Réception télévision (antenne collective), TNT
- Systèmes de ventilation (logements collectifs)
- Installations électriques à l'intérieur du logement
- Vérification des installations gaz du logement

PACK CONFORT DU CONTRAT MULTISERVICES COGEMUST (EX COGEMEX) 02 57 47 01 70

(ces interventions restent à la charge des locataires qui n'ont pas opté pour le pack confort)

- Serrurerie, quincaillerie (y compris porte palière)
- Menuiseries extérieures et intérieures
- Boîtes aux Lettres

PROXISERVE 02 46 81 01 01

- Eau Chaude, chauffage individuel

SERVICE DES RÉCLAMATIONS DE CHARTRES MÉTROPOLE HABITAT

02 37 25 65 50

- Eau chaude et chauffage collectif
- Ascenseur
- Portails coulissants, portes automatiques
- Vide-ordures (deux sites concernés)

SVR - 02 37 35 38 50

- Désinsectisation, dératisation, désourisation

ACCUEIL

- **23 rue des Bas Bourgs à Chartres.** Le personnel de l'accueil vous délivre des renseignements généraux et réceptionne des documents.

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, tél. 02 37 25 65 25.

- **au Guichet Unique, 32 boulevard Charles à Chartres.**

Le personnel de Chartres Métropole Habitat vous propose un accueil personnalisé pour toutes vos démarches.

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12h45 et de 13h30 à 17 heures, Tél. 02 37 25 26 01.

AUTRES DEMANDES

Les conseillers répondent à vos questions sur appel téléphonique. Pour vous éviter un déplacement inutile, être reçu sans temps d'attente, savoir quels documents apporter, prenez rendez-vous.

DEMANDE DE LOGEMENT OU DE MUTATION, 02 37 25 65 94, uniquement les mardis et mercredis de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 17 heures, attribution@chartres-habitat.com

AVIS D'ÉCHÉANCE, CHARGES 02 37 25 65 28 ou 02 37 25 25 72
comptalocative@chartres-habitat.com

APL, DIFFICULTÉS FINANCIÈRES 02 37 25 65 95
apl@chartres-habitat.com

ENCAISSEMENT DU LOYER, location@chartres-habitat.com

SLS (supplément de loyer de solidarité) 02 37 25 65 14

RLS (réduction de loyer de solidarité) 02 37 25 65 95
RLS@chartres-habitat.com

RÉCLAMATIONS POUR TROUBLES DE VOISINAGE
02 37 25 65 50 - reclamation@chartres-habitat.com

PRÉAVIS, ÉTATS DES LIEUX, BADGES, INTERVENTIONS
TECHNIQUES - 02 37 25 65 47 ou 02 37 25 65 54

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ 02 37 25 65 93
accession@chartres-habitat.com

PÔLE PROXIMITÉ, 02 37 34 53 27, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 20h (employés d'immeubles, service enquêtes et médiations, permanence tranquillité).

DÉMARCHES EN LIGNE

Chartresmetropolehabitat.com



- Adresser un message et des pièces jointes
- Effectuer une demande de logement ou de mutation.
- Obtenir des informations sur votre APL.
- Avoir des informations sur votre avis d'échéance et vos charges.
- Poser une question sur le règlement de votre loyer.
- Signaler une réclamation (technique ou voisinage).
- Vous renseigner sur l'accession à la propriété.
- Régler votre loyer en ligne.

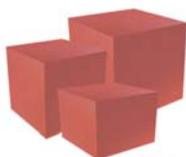
ASTREINTE TECHNIQUE - 02 37 25 65 25

En cas d'URGENCE, le soir après 17 heures, le week-end et les jours fériés. Uniquement lorsqu'il y a danger pour les personnes ou les bâtiments.

élimmo

by CMH *

Accession et gestion immobilière



Donnez des ailes
à votre projet immobilier

- ✓ Accédez à la propriété à Chartres
- ✓ Des offres exclusives
- ✓ Abattements possibles sur le prix de vente selon offres commerciales



Contact : 02 37 25 65 93

RCP : AL 59 13 11/25271 - 23 rue des Bas Bourgs, à CHARTRES

* Chartres Métropole Habitat



élimmo by CMH